

TABLEAU COMPARATIF DES OFFRES IBAMEO

PRESTATIONS MÉDICALES - 1^{er} janvier 2019
Participation en % de la Base de Remboursement du Régime Obligatoire

		IBAMEO			IBAMEO plus
		essentielle	confort	sérénité	
FRAIS MÉDICAUX COURANTS					
Consultations et visites	généralistes OPTAM	TM* + 30%	95%	120%	+ 50%
	généralistes hors OPTAM	TM + 10%	75%	100%	
	spécialistes OPTAM	TM	120%	175%	+ 50%
	spécialistes hors OPTAM	TM	100%	130%	
Radiologie et Imagerie médicale	acte d'imagerie médicale OPTAM (ADI, ADE) acte d'imagerie médicale hors OPTAM (ADI, ADE)	TM	70%	70% (ADI) - 95% (ADE)	+ 30%
		TM	50%	50% (ADI) - 75% (ADE)	
Auxiliaires médicaux		TM	50%	50%	+ 40%
Actes Techniques Médicaux (ATM) OPTAM		TM	100%	120%	+ 30%
Actes Techniques Médicaux (ATM) hors OPTAM		TM	75%	100%	
Analyses médicales		TM	40%	50%	+ 40%
Majoration et indemnités de déplacement		TM	TM	TM	-
HOSPITALISATION					
Chambre particulière ***	- Maison de repos, convalescence, rééducation fonctionnelle	-	60 €	55 €	+ 35 €
	- Séjour hospitalier	-	60 €	75 €	-
	- Forfait accompagnant	-	-	46 €	-
Procréation médicale assistée		-	-	216 € / acte	-
Frais de séjour		TM	TM	TM	
Forfait patient		Tarif en vigueur sans limitation de durée			-
IVG		TM	TM	TM + 53,35 €	-
Forfait journalier pour les établissements de santé****		Tarif en vigueur sans limitation de durée			-
Forfait ambulatoire pour les établissements de santé		20 €	20 €	20 €	-
Honoraires chirurgie, anesthésie et obstétrique médecins OPTAM		TM	120%	200%	+ 50%
Honoraires chirurgie, anesthésie et obstétrique médecins hors OPTAM			100%	120%	+ 50%
DENTAIRE					
Dentaire remboursé par la Sécurité sociale	Prothèses **	TM	280%	361%	+ 200%
	Soins et actes dentaires	TM	60%	60%	+ 100%
	Orthodontie	TM	250%	270%	+ 100%
	Soins Inlay / Onlay	125%	330%	480%	+ 30%
	Inlay Core	TM	120%	170%	+ 100%
Dentaire non remboursé par la Sécurité sociale	Orthodontie	-	-	5,81 € / TO	-
	Scanner dentaire (par acte) **	-	50 €	70 €	-
	Pose d'implant (par implant) **	-	300 €	400 €	-
	Couronne sur implant (par couronne) **	-	150 €	260 €	-
	Parodontologie (par acte)	-	100 €	115 €	-
	Prothèses définitives non remboursées Sécurité sociale	-	-	258 € / dent (fixes) 52 € / dent (amovibles)	-
OPTIQUE (Limité à un équipement (1 monture + 2 verres) tous les deux ans. Limitation ramenée à un an en cas d'évolution de la vue et pour les enfants de moins de 18 ans.)					
Monture		40 €	75 €	100 €	+ 100 € / an
Verres simples	Enfant	30 € / verre	60 € / verre	490% + 46 € / verre 1200% + 46 € / verre	
	Adulte				
Verres complexe	Enfant	80 € / verre	130 € / verre	490% + 46 € / verre 1200% + 75 € / verre	
	Adulte				
Lentilles remboursées Sécurité sociale (/ lentille)		50 €	100 €	130 €	
Lentilles non remboursées Sécurité sociale (forfait annuel)		100 €	100 €	180 €	+ 50 € / an
Chirurgie réfractive (par oeil)		-	150 €	450 €	-
Implants multifocaux (par oeil)		-	-	450 €	-
Forfait assistance vision (loupe)		-	-	50 €	-

PRESTATIONS MÉDICALES - 1^{er} janvier 2019

Participation en % de la Base de Remboursement du Régime Obligatoire

		IBAMEO			IBAMEO plus
		essentielle	confort	sérénité	
APPAREILLAGES					
Prothèse auditive / oreille appareillée		TM	360 €	700 €	+ 65%
Prothèses mammaires		TM	180%	350%	
Autres appareillages		TM	100%	200%	
PHARMACIE & VACCINS					
Pharmacie	Médicaments remboursés à 65% et à 30% par l'assurance maladie obligatoire	TM	TM	TM	-
	Médicaments remboursés à 15% par l'assurance maladie obligatoire	-	-	15 %	-
Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale		-	30 € / an / bénéficiaire	30 € / an / bénéficiaire	-
TRANSPORT					
		TM	TM	TM	-
CURES ET HÉBERGEMENT					
Cures remboursées Sécurité sociale		TM	TM	TM	-
Hébergement remboursé Sécurité sociale		-	-	100 € / an	-
PRESTATIONS DIVERSES NON REMBOURSÉES SÉCURITÉ SOCIALE					
Kinésithérapie Mézière / Sophrologie		-	-	150 € / an (5 séances à 30 €)	-
Ostéopathie / Etiopathie / Chiropractie / Pédicurie / Ergothérapie		-	125 € / an (5 séances à 25 €)	200 € / an (10 séances à 20 €)	-
Psychomotricité		-			-
PRÉVENTION & EXAMEN					
Contraception		40 € / an	100 € / an	150 € / an	+ 80 € / an
Substitut nicotinique		50 € / an			-
Ostéodensitométrie		-			-
Scellement des sillons		-			+ 10 € / unité
Amniocentèse		-			-
Rebasage		-	-	-	
Test dépistage de la trisomie 21		-	-	-	-

* Le ticket modérateur (TM) est la partie des dépenses de santé qui reste à votre charge après le remboursement de l'Assurance maladie. Son taux varie en fonction des actes et médicaments, de votre situation, et du respect ou non du parcours de soins coordonnés.

** Plafond annuel au titre des lignes « prothèses remboursées Sécurité sociale, scanner dentaire, pose d'implant et couronne sur implant » (pendant les 24 mois qui suivent l'adhésion) : IBAMEO confort Année-1 1000 € Année-2 1500 €, IBAMEO sérénité Année-1 1400 € Année-2 1800 €, IBAMEO plus Année-1 1000 € Année-2 1500 € (le plafond annuel s'applique aux adhérents ayant moins de 24 mois d'ancienneté à la Mutuelle même dans le cas d'un changement d'offre).




*** Plafond annuel selon le découpage suivant : 12 premiers mois de souscription : limité à 10 jours et les 12 mois suivants : limité à 20 jours (le plafond annuel s'applique aux adhérents ayant moins de 24 mois d'ancienneté à la Mutuelle même dans le cas d'un changement d'offre).

**** Exclusion du forfait journalier en Maison d'Accueil Spécialisée et Foyer d'Accueil Médicalisé.

	IBAMEO			
	essentielle	confort	sérénité	plus
ENFANCE HANDICAPÉE				
Indemnité annuelle versée	-	Équivalent AAH mensuelle de base jusqu'à 20 ans	Équivalent 1,5 AAH mensuelle de base jusqu'à 20 ans	-
Participation annuelle à rente survie ou épargne handicap (jusqu'à 20 ans)	-	200 €	600 €	-
Frais de séjour	-	-	50% de la dépense limitée à 14 €/ jour	-
AIDE A DOMICILE				
Aide à domicile à la suite d'une grossesse, d'un acte technique médical, d'une hospitalisation pris en charge par la Sécurité sociale	-	100 heures / année civile 5 € / heure plafonné à 50% du reste à charge	200 heures / année civile 5 € / heure plafonné à 50% du reste charge	-
AIDE COMPLÉMENTAIRE A L'AUTONOMIE				
Taux invalidité > ou = 80%	-	250 € / mois limité à 18 mois	350 € / mois limité à 36 mois consécutifs ou non	-
GIR 3 ou 4	-	350 € / mois limité à 18 mois	450 € / mois limité à 36 mois consécutifs ou non	-
GIR 1 ou 2	-	500 € / mois limité à 18 mois	650 € / mois limité à 36 mois consécutifs ou non	-

- Les prestations « aide à domicile » et « aide complémentaire à l'autonomie » ne sont en aucune manière cumulatives pour une même personne et une même période donnée.
- Pour toutes les prestations médico-sociales, un délai de carence de 36 mois s'applique pour les personnes membres participants, ayants-droit) qui adhèrent à la Mutuelle au-delà de leur 71^{ème} anniversaire.

LE SERVICE ASSISTANCE SANTÉ

GARANTIES D'ASSISTANCE	 IBAMEO <i>essentielle</i>	 IBAMEO <i>confort</i>	 IBAMEO <i>sérénité</i>
Aide-ménagère	●	●	●
Présence d'un proche (au chevet + hébergement)	●	●	●
Service de proximité Livraison médicaments / courses Portage de repas / d'espèces Coiffure à domicile	●	●	●
Fermeture du domicile quitté en urgence Préparation du retour	●	●	●
Transfert post-hospitalisation chez un proche	●	●	●
Soutien scolaire chez un proche	●	●	●
Garde enfants / ascendants Déplacement d'un proche / transfert chez un proche / garde à domicile	●	●	●
Conduite école et activités extrascolaires	●	●	●
Garde de chiens et chats	●	●	●
Garde enfant malade / blessé		●	●
Garde des frères et soeurs	●	●	●
Aide devoirs / Soutien scolaire	●	●	●
Transport aux rdv médicaux		●	●
Garanties naissance / adoption Aide à domicile / aux devoirs Garde enfants / ascendants Conduite école / activités extrascolaires Soutien scolaire		●	●
Acquisition des premiers gestes			●
Soutien psychologique			●
Pathologies lourdes Enveloppe de services Téléassistance, services Travaux, ergothérapeute			●
Aide en cas de décès			
Infos : médicales, juridiques, conseils sociaux			●
Aidants / Aidés Bilan social, aide (décision, démarches), auxiliaire de vie, ergothérapeute, nettoyage du logement, aide au déménagement...			●
FAITS GÉNÉRATEURS			
Immobilisation ou hospitalisation en urgence	●	●	●
Hospitalisation programmée		●	●
Pathologie lourde, perte d'autonomie, évènement traumatisant - décès			●